



Agir pour
la biodiversité

Suivi décadaire du stationnement du Puffin des Baléares en sud Mor Braz

Rapport de synthèse 2023



Préserver

Protéger

Eduquer

Plan national d'actions

En faveur du Puffin des Baléares

Puffinus mauretanicus



Janvier 2024

LPO de Loire-Atlantique

LPO Loire-Atlantique
5 rue maison David
44 340 Bouguenais

Tél. 02 51 82 02 97
Email : loire-atlantique@lpo.fr


BirdLife
INTERNATIONAL
REPRÉSENTANT OFFICIEL

Suivi décadaire du stationnement du Puffin des Baléares en sud Mor Braz

Rapport de synthèse 2023

Coordination de l'étude : Romain Batard – Chargé d'études LPO44

Rédaction du rapport : Matthieu Garnier – Chargé d'études LPO44,

Prospection terrain : Romain Batard, Joël Bourles – Bénévole LPO44, Matthieu Garnier, Isabelle Illegems – Bénévole LPO44, Morgane Menvielle – Service civique LPO44, Matthieu de Montecler - Bénévole LPO44, Dominique Tavenon – Bénévole LPO44,

Cartographie : Matthieu Garnier

Photographie : Radeau de puffins des Baléares ©David Hamon

Financement : OFB

Remerciements : Nous remercions l'ensemble des bénévoles ayant participé aux comptages et en particulier, Dominique Tavenon et Joël Bourlès sans qui l'action 2023 n'aurait été possible.

Référence : BATARD R., 2024. Suivi décadaire du stationnement du Puffin des Baléares en sud Mor Braz Rapport de synthèse 2023, LPO Loire-Atlantique, 10 p.

Table des matières

1	INTRODUCTION	1
2	METHODE	2
3	RESULTATS DU SUIVI 2023	3
3.1	Pression de suivi	3
3.2	Evolution des effectifs par décade	3
3.3	Description des interactions observées avec les activités anthropiques	5
4	CONCLUSION	5

TABLE DES FIGURES

Figure 1 : Nombre d'oiseaux cumulé (transit et radeau) par comptage décadaire en 2023 de juin à octobre 4

Figure 2 : Nombre d'oiseaux cumulé (transit et radeau) par comptage décadaire de juillet à octobre en 2021
.....5

Figure 3 : localisation des radeaux en 2021 et 2023 et zones de contournement proposées aux équipes du projet éolien en mer du Banc de Guérande..... **Erreur ! Signet non défini.**

TABLE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Dates des passages, conditions météorologiques et nombre d'observateurs par site3

1 Introduction

Le suivi du stationnement du Puffin des Baléares dans le Mor Braz correspond à la mise en oeuvre de la mesure 4.5 du Plan national d'Action en faveur du Puffin des Baléares, mesure qui répond à l'objectif n°4 du plan « améliorer les connaissances sur la démographie et l'écologie de l'espèce ». Il est prévu de déployer cette mesure sur 5 sites en France, via un comptage tous les 10 jours de début juin à fin octobre, pendant les 5 années de la durée du plan (2021-2025).

Les sites suivis sont les suivants :

- Côte des Havres/Baubigny
- Baie du mt St-Michel
- Baie de St-Brieuc
- Baie de Douarnenez
- **Mor Braz**
- Pointe de Trévignon : suivi expérimental en 2023, reconduit en 2023.

Les objectifs du suivi sont les suivants :

Objectifs généraux

1. Evolution spatio-temporelle de l'abondance relative (effectif/distribution) à moyen et long-terme.
2. Phénologie d'apparition et de présence à l'échelle des sites.
3. Distribution fine -Zones de présence à échelle infra.
4. Evaluer le niveau des éventuelles pressions de dérangement (pêche, activités de loisirs nautiques).

Objectifs opérationnels

1. Suivre la tendance populationnelle de l'espèce (sur le territoire français) via des indices d'abondance relative, afin d'évaluer l'état des populations, en complément des autres suivis menés en mer.
2. Actualiser la connaissance sur la phénologie d'apparition et de présence de l'espèce, afin d'adapter temporellement les mesures de gestion.
3. Identifier et caractériser les secteurs exploités à échelle fine, au cours des différentes étapes du cycle biologique (transit, alimentation, repos, mue) et relever les interactions observées.
4. Actualiser la connaissance sur la distribution de l'espèce, afin d'adapter spatialement les mesures de gestion : calibration des actions de conservation, sur les sites les plus importants et confirmés, affinage du périmètre des aires marines protégées.
5. Améliorer les connaissances relatives au comportement et à l'écologie de l'espèce sur ces sites de stationnements intermittents.
6. Suivre les dérangements et le comportement sur les différentes zones de stationnement.

2 Méthode

La méthode de suivi consiste en la mise en oeuvre d'un protocole harmonisé à l'échelle de l'ensemble des sites suivis en France.

Le protocole proposé est basé sur celui qui a été mis en place lors du suivi 2016 (Lancé par l'OFB et coordonné par Geoca/BV), lui-même ayant mis à profit l'expérience acquise lors du programme FAME 2010-2012.

Le protocole d'échantillonnage « stationnement » est effectué depuis plusieurs points fixes situés sur la côte, par 2 à 3 observateur·trice·s équipé·e·s d'une longue-vue ornithologique (grossissement minimum x20 ou x30). Ces points sont impérativement les mêmes pour chaque comptage afin de conserver des paramètres d'observation identiques et pour éviter toute variabilité de détectabilité (hauteur, angle du champ de vision). Le suivi est réalisé préférentiellement le matin, 30 minutes à une heure après le lever du soleil, afin de bénéficier d'une lumière favorable, de préférence à marée haute pour une meilleure détectabilité des oiseaux (adaptation selon la configuration et l'orientation des différents sites). La durée du comptage est comprise entre 1 et 2 heures. Les observateur·trice·s se répartissent sur un minimum de 2 (idéalement 3) points afin de pouvoir trianguler les positions des radeaux à l'aide de compas de relèvement. Les scans successifs du plan d'eau permettent de repérer les oiseaux qui sont ensuite localisés sur une carte précise (fond SHOM) de la zone, avec l'angle (mesuré à l'aide d'un compas de relèvement) et la distance estimée. Les effectifs et le comportement des radeaux (au repos, en pêche active), ainsi que les espèces associées, sont également renseignés. Les interactions anthropiques font nécessairement l'objet de descriptions et renseignements précis : attraction par un navire de pêche, contournement d'un navire de transport, dérangement par un navire de pêche plaisance, etc. La standardisation de la durée permet également de favoriser la comparaison des données, notamment si des sites souhaitent augmenter la durée journalière des suivis.

La fréquence de suivi est la suivante :

1 comptage tous les 10 jours de début juin à fin octobre.

La fréquence et l'effort d'observation devront rester identiques, homogènes et stables entre les sites et au cours des années de suivi. Les suivis devront perdurer dans le temps afin de pouvoir être interprétés en termes de tendances évolutives. Les données brutes collectées devront être homogènes et rigoureusement saisies sur le terrain puis bancarisées.

Pour le Mor Braz, depuis 2021, 2 points fixes sont utilisés à la pointe du Croisic (commune du Croisic) et à la pointe du Castelli (commune de Piriac-sur-Mer). Les sites sont visibles sur la **Figure 4**.

Compte tenu de la configuration de la côte ici, il n'est pas possible d'imaginer une triangulation. Les oiseaux étant visibles d'un seul et unique point à chaque fois. La détermination de la position des radeaux est estimée à l'aide d'un compas de relèvement ainsi que par estimation des distances avec des points de repères connus (rochers, phares, éoliennes...).

3 Résultats du suivi 2023

3.1 Pression de suivi

La pression d'observation est très satisfaisante en 2023 car les deux points d'observations ont été couverts par au moins une personne à chaque session d'observations. Le nombre de personnes par site est résumé dans le **Tableau 1**.

Tableau 1 : Dates des passages, conditions météorologiques et nombre d'observateurs par site

Date	Niveau marée	Visibilité	Beaufort	Direction vent	Pointe du Croisic	Pointe du Castelli
30/05/2023	Basse-mer	Bonne	4	Est	2	1
09/06/2023	Pleine-mer	Moyenne	1	Est	1	1
21/06/2023	Pleine-mer	Bonne	1	Est	1	1
30/06/2023	Basse-mer	Bonne	2	Nord-Ouest	2	1
09/07/2023	Pleine-mer	Moyenne	3	Sud-Ouest	1	1
20/07/2023	Mi-marée	Bonne	2	Nord-Ouest	1	1
01/08/2023	Mi-marée	Bonne	5	Ouest	1	1
10/08/2023	Pleine-mer	Bonne	1	Est	1	1
18/08/2023	Pleine-mer	Bonne	2	Est	1	2
29/08/2023	Mi-marée	Bonne	3	Ouest	1	1
12/09/2023	Mi-marée	Bonne	3	Nord	1	1
21/09/2023	Pleine-mer	Bonne	3	Nord-Ouest	1	1
03/10/2023	Pleine-mer	Moyenne	6	Nord-Ouest	1	1
11/10/2023	Basse-mer	Bonne	2	Est	1	1
20/10/2023	Pleine-mer	Mauvaise	7	Nord-Ouest	1	1
31/10/2023	Mi-marée	Moyenne	5	Ouest	2	1

3.2 Evolution des effectifs par décade

Les premiers radeaux observés au large de la pointe du Croisic sont notés dans la dernière partie du mois de juin. Ensuite, il faut attendre le début du mois d'août avant de noter des rassemblements en quantité avec plus de 800 oiseaux cumulés (posés et en vol) à partir des deux points d'observations. Les effectifs dénombrés sont inférieurs à ceux de l'année 2022 à la même période (**Figure 2**). En revanche, des groupes beaucoup plus importants ont été observés avec des effectifs décroissants de début septembre à octobre. C'est au large de la pointe du Croisic que se concentre la majorité des radeaux, dans une zone de fonds sableux et de faibles courants (**Figure 4**). De 2021 à 2023, chaque année présente un pic du nombre d'oiseaux observés sur les mois d'août et septembre avec toutefois des effectifs, des décades et une répartition spatiale variables au sein de la période. Ces différences sont probablement liées aux conditions météorologiques, aux courants, à la température de l'eau et par conséquent à la localisation de la ressource alimentaire.

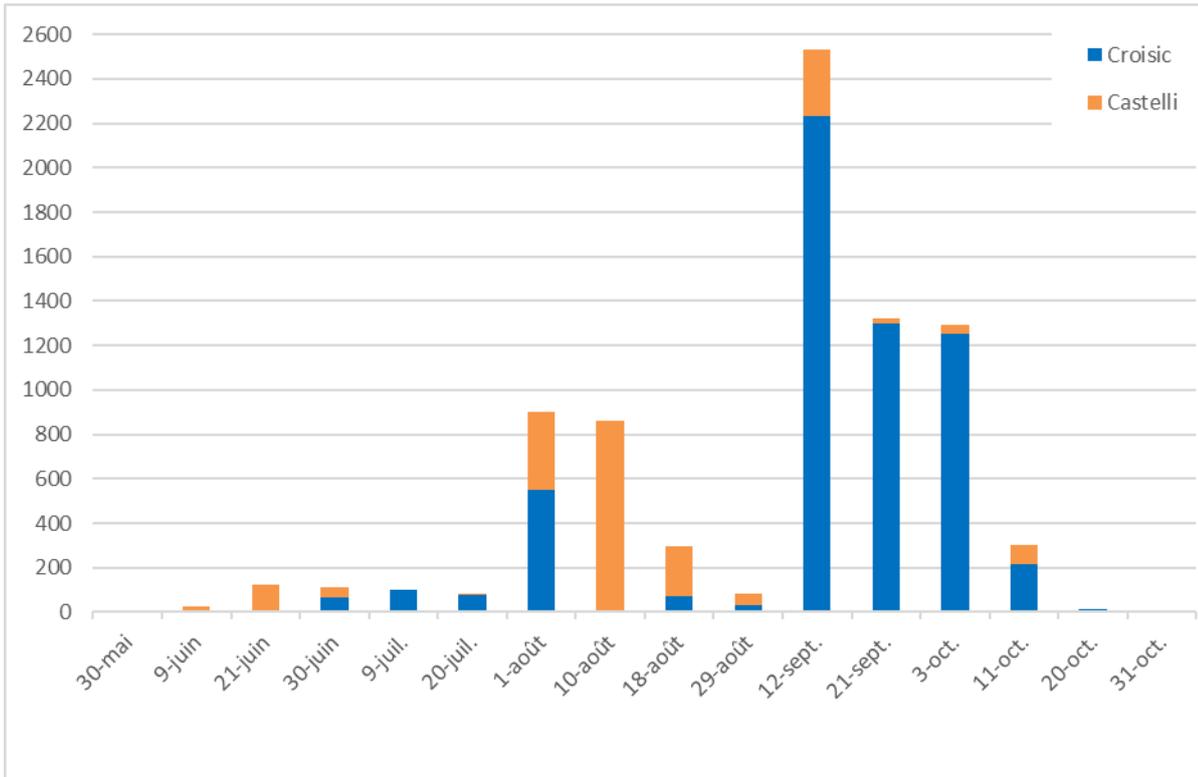


Figure 1 : Nombre d'oiseaux cumulé (transit et radeau) par comptage décadaire en 2023 de juin à octobre

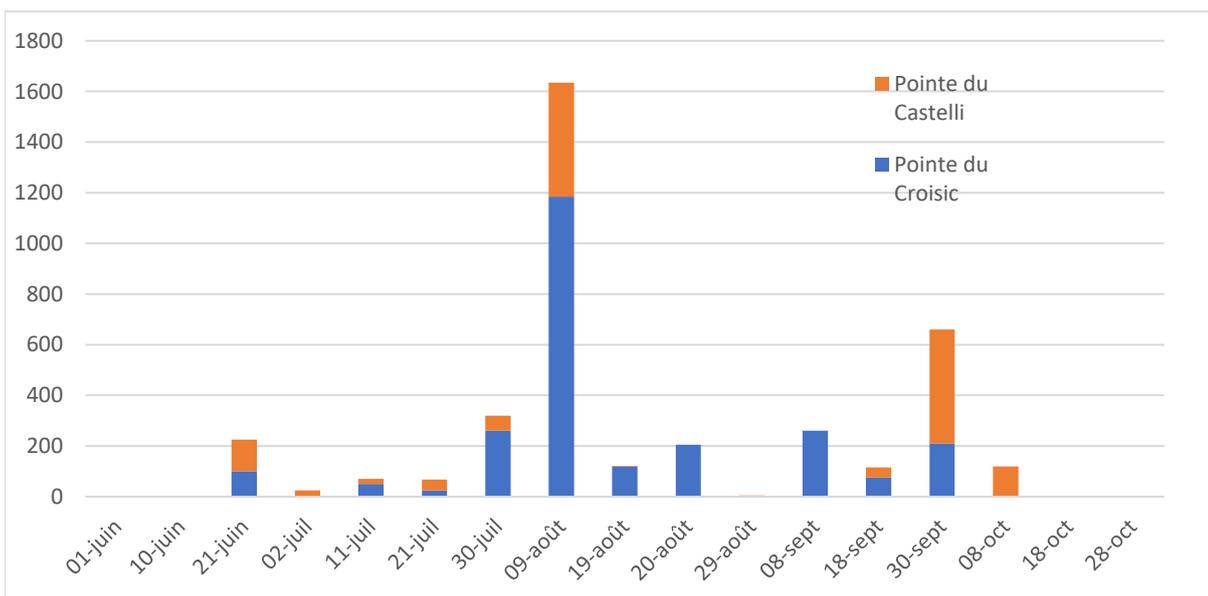


Figure 2 : Nombre d'oiseaux cumulé (transit et radeau) par comptage décadaire en 2022 de juin à octobre

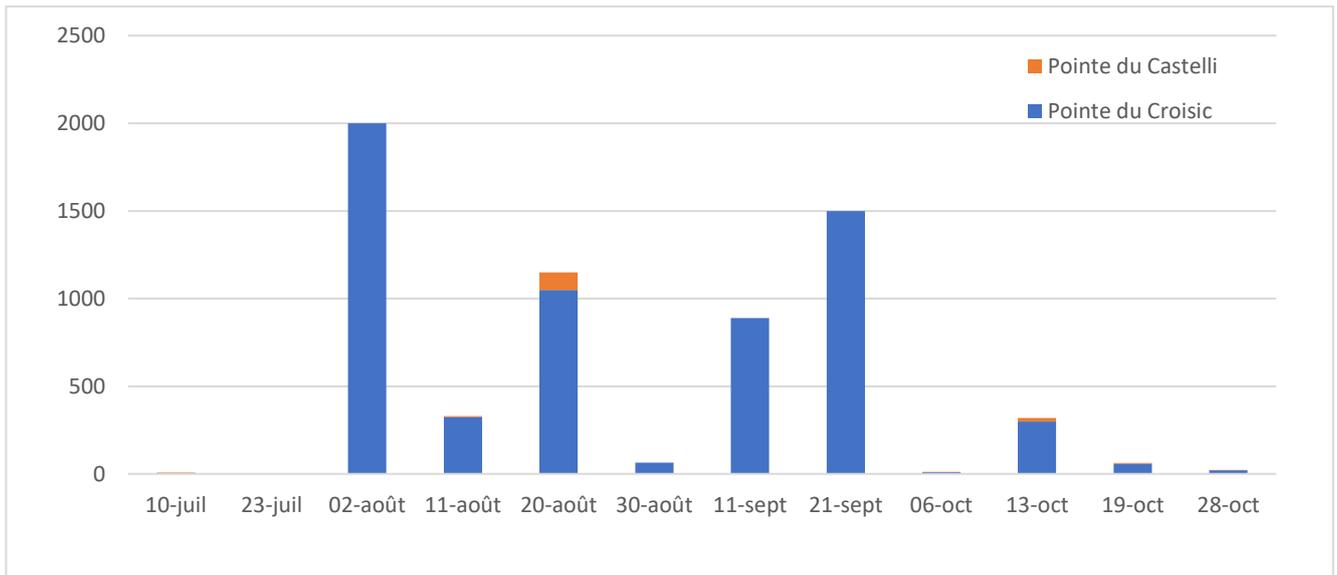


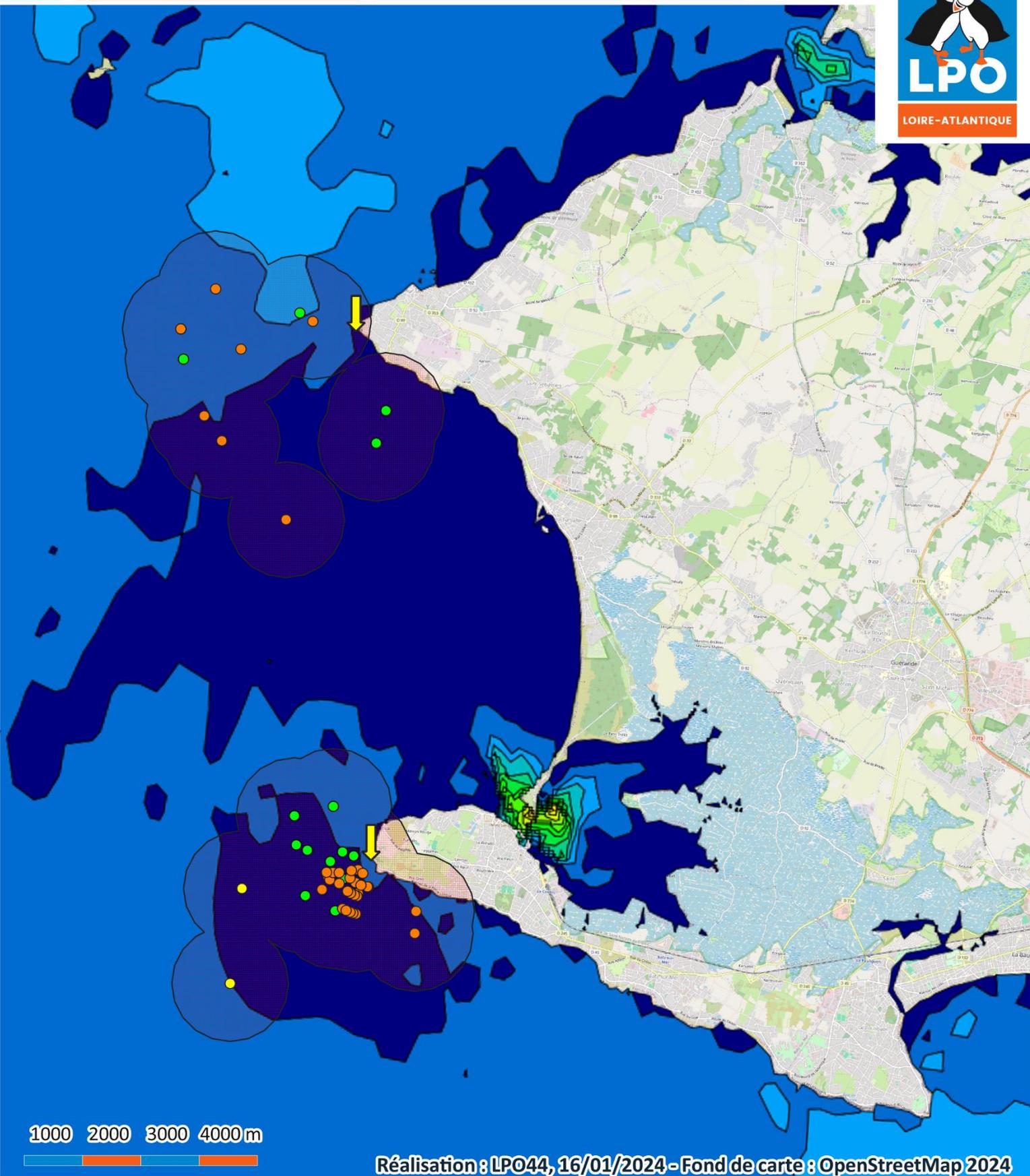
Figure 3 : Nombre d’oiseaux cumulé (transit et radeau) par comptage décadaire de juillet à octobre en 2021

3.3 Description des interactions observées avec les activités anthropiques

En 2023, seulement 2 dérangements ont été observés, dont aucun sur des radeaux. Les deux évènements de dérangement ont eu lieu le 3 octobre 2023. Leur intensité a été considérée comme faible par l’observateur. Plus concrètement, il s’agit de groupes de puffins en transit local qui se sont détournés de leur trajectoire à l’approche d’une zone dense en bateaux de pêche. Cette diminution drastique du nombre de dérangements observés pourrait être une conséquence de la sensibilisation des plaisanciers dans le cadre du PNA ou des parcs éoliens. Il reste néanmoins trop tôt pour l’affirmer, le suivi 2024 permettra de confirmer ou d’infirmer cette tendance.

4 Conclusion

Le suivi en 2023 au sud du Mor Braz est réalisé en respectant le protocole. L’ensemble des radeaux est cartographié (**Figure 4**) et la base de données est envoyée à l’OFB.



Localisation des radeaux de puffins observés de 2021 à 2023

- Radeaux observés en 2021
- Radeaux observés en 2022
- Radeaux observés en 2023
- ↓ Points d'observation
- Buffer (1000 mètres)

Courants - Vitesses maximales



Source : SHOM



Figure 4



OFB
OFFICE FRANÇAIS
DE LA BIODIVERSITÉ

